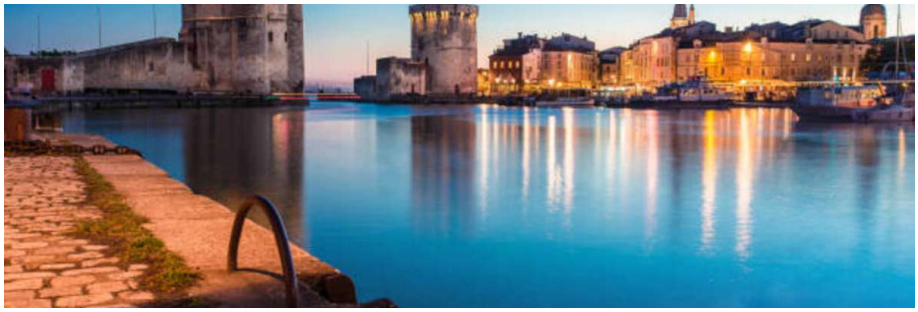
PROJET RÉFÉRENT

Identification des continuités écologiques urbaines de la Communauté d'agglomération de la Rochelle



CONTACT

✉
relation-clients-nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Lutte contre l'artificialisation des sols et sobriété foncière
- Aménager avec la biodiversité

OBJET DE L'OPÉRATION

Identification et caractérisation des continuités écologiques en milieu urbain pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle souhaitait mieux intégrer la biodiversité et les continuités écologiques dans le territoire urbain, dans le cadre d'une stratégie globale de renaturation des sols et de traduction dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
L'objectif était de :

- Définir les continuités écologiques à maintenir, restaurer ou renforcer ;
- Identifier les secteurs défavorables à la biodiversité et proposer des actions pour lever les obstacles ;
- Intégrer ces continuités dans une approche globale de sobriété foncière et de qualité de vie urbaine (rafraîchissement, qualité de l'air, régulation des inondations…).

LA RÉPONSE DU CEREMA

La mission a visé à :
• Mieux connaître, comprendre et caractériser la biodiversité dans les enveloppes urbaines ;
• Définir les secteurs prioritaires pour les continuités écologiques et la biodiversité à maintenir et à préserver de la densification ;
• Définir les continuités prioritaires à restaurer et à renforcer ;
• Localiser les secteurs défavorables à la biodiversité et donner des pistes d'actions pour supprimer les obstacles (repris dans le dernier volet sur la traduction dans le PLUi). L'objectif de l'étude du Cerema est d'identifier les continuités écologiques potentielles sur les zones urbaines qui concentrent

les enjeux liés à la sobriéré foncière et aux autres préocuppations des villes.

Une Trame Verte et Bleue (TVB) a été identifiée en 2019 à l'échelle de la Communauté d'agglomération de la Rochelle (CDA) dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal. Celle-ci portait principalement sur les milieux naturels. L'objectif de l'étude du Cerema est d'identifier les continuités écologiques potentielles sur les zones urbaines qui concentrent les enjeux liés à la sobriété foncière et aux autres préoccupations des villes (rafraîchissement, qualité de l'air, régulation des inondations, cadre de vie...).

LE CLIENT / PARTENAIRE

Communauté d'Agglomération de la Rochelle
Bernard HABBOUCHE
bernard.habbouche@agglo-larochelle.fr
Florence NASSIET florence.nassiet@agglo-larochelle.fr
Maud SCHMIDT maud.schmidt@agglo-larochelle.fr

PILOTE DU PROJET

Direction du Cerema Sud-Ouest
Vanessa RAUEL: vanessa.rauel@cerema.fr
Responsable d'études Biodiversité et Aménagement
Elodie MOULIN : elodie.moulin@cerema.fr
Responsable d'Études

LE CALENDRIER

Avril 2024 à Décembre 2024